

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	2 (1914)
Heft:	22
Artikel:	La dernière votation...?
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-249630

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 2.50
ETRANGER... .	3.50
Le Numéro....	0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an	Fr. 15.—
2 cases. . . .	30.—
la ligne, par insertion	0.25

SOMMAIRE : La Guerre : LA RÉDACTION. — Journée féminine romande. — La dernière votation...? E. Gd. — In Memoriam : Mme de Maday-Hentzelt : LA RÉDACTION. — L'Œuvre de la Femme à l'Exposition nationale : II. La Peinture et la Sculpture : J. GUEYBAUD. — Variété : La Femme dans l'ancienne Egypte : B. HENTSCH. — De ci, de là... — Au Pays des Suffragettes : E. Gd. — Deux Appels aux Femmes. — A travers les Sociétés.

La Guerre

C'est le cœur très lourd et étreint d'angoisse que nous avons préparé ce numéro. Angoisse pour l'effroyable avenir que chaque jour qui passe ouvre devant nous, et tristesse aussi, tristesse profonde de constater combien barbare, combien férocelement cruel est encore notre siècle, que nous avions la naïveté de croire un siècle de progrès. Et c'est seulement parce que nous savons que notre sentiment est partagé par toutes les femmes, parce que nous avons foi en l'élément d'irréductible pacifisme qu'apporteront un jour les femmes dans l'œuvre de civilisation, que nous avons trouvé l'ardeur nécessaire pour poursuivre notre lutte à nous, qui paraît de bien minime importance à côté de celle qui rient de s'engager.

« Donnez le droit de vote aux femmes, nous a-t-on dit de « divers côtés, et soyez sûre que vous ne verrez plus des situations « comme celles où nous nous trouvons... »

Et c'est vrai. Comme l'a dit Olive Schreiner, « la femme sait la valeur de la vie humaine, l'homme ne la sait pas. » Ce n'est pas par lâche sentimentalité qu'elle exécute le fléau que les hommes ont déchainé ; c'est parce qu'elle sait ce que coûte de souffrances, de larmes, d'angoisses et de sang une seule de ces unités humaines, dont nos modernes moyens de destruction fauchent des centaines de mille. Et lorsque, comptant pour quelque chose dans la vie politique, elle pourra mettre efficacement dans la balance de l'opinion publique sa haine de la guerre et de ses monstruosités... alors, alors, la loi du plus fort ne prévaudra plus seule dans notre humanité.

La Rédaction.

AVIS IMPORTANT

Journée féminine romande

La Commission d'organisation de la Journée romande nous informe qu'ensuite de circonstances indépendantes de sa volonté la réunion de cette année ne pourra pas avoir lieu à la date fixée.

Comme l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses se réunit à Vevey les 24 et 25 Octobre, si les circonstances actuelles le permettent, la Commission a jugé préférable de renoncer à fixer une nouvelle date pour la Journée romande et d'engager plutôt les femmes de nos trois

cantons à se rencontrer nombreuses à Vevey, d'abord, puis à Genève, l'après-midi du 25, pour la réception que les femmes genevoises préparent à leurs confédérées à l'occasion du Centenaire de Genève-Suisse.

La dernière votation...?

« Cette fois-ci, disent-ils, la question est définitivement liquidée... Après trois votations populaires, les prud'femmes ont cessé de vivre sans avoir jamais existé. Ouf!... ¹ »

Croyez-vous, Messieurs ?

...Quand, en juin 1910, les électeurs acceptèrent cette malheureuse loi qui ne fut jamais appliquée, 589 voix s'étaient prononcées en notre faveur. Les adversaires des prud'femmes, ou plus exactement du principe des droits de la femme, n'eurent pas assez de mépris pour écraser cette pauvre petite majorité, si insignifiante qu'on pouvait aisément la passer sous silence... Seulement, chose curieuse, quand ils n'obtinrent, eux, en avril dernier, qu'une majorité de 466 voix, voilà que c'était tout d'un coup le Peuple Souverain qui s'était prononcé ; et c'était un crime de lèse-démocratie que de parler seulement d'une nouvelle campagne populaire ! Et maintenant que la votation du 26 juillet leur a donné une majorité de cent cinquante voix exactement (1768 contre 1618), et de voix provenant de régions agricoles, où les femmes n'ont forcément rien à faire avec ces tribunaux professionnels, nous allons sans doute apprendre que l'Humanité entière, la Civilisation elle-même ont proclamé par ces 150 voix la négation de tous nos droits !

Eh ! bien, nous préférerons que ce soient nos adversaires plutôt que nous qui l'aient emporté à cette majorité-là.

Matériellement, nous sommes battus. Les prud'femmes n'existent plus. — Et comme elles n'avaient jamais existé que sur le papier, cela ne change de fait pas grand' chose. Il y aurait même beaucoup à dire sur l'excellence du procédé qui consiste à abroger une loi dont on ignore les résultats pratiques : mais passons. — Les sabotiers vont continuer à juger des corsetières, et les fabricants de bâches des modistes. Les femmes n'ont qu'à se mêler de ce qui les concerne. Ainsi en ont décidé la raison et le bon sens incarnés en cent cinquante électeurs. Nous nous inclinons.

¹ La Suisse du 27 juillet, le Libéral genevois du 30 juillet.

Mais le principe, le grand, l'essentiel principe des droits de la femme, s'Imagine-t-on qu'il soit le moins du monde atteint dans sa rayonnante justice ? Bien au contraire, il a gagné du terrain ! Alors qu'il y a quatre mois une majorité de 6,16 % des votants s'était prononcée contre nous, cette fois-ci le 4,43 % seulement (150 sur 3386) a réussi à ralentir d'une étape la marche du progrès. Et il faut songer combien la saison nous était peu propice ; combien parmi nos amis étaient absents, en voyage, à la mer, sur quelque cime. Il ne nous serait pas difficile d'en dresser une liste de 150 noms ! Et le texte officiel était si mal rédigé que beaucoup même des nôtres, ne comprenaient pas qu'en votant *non*, ils soutenaient les prud'femmes. Et le Grand Conseil, qui, auparavant nous avait donné un préavis favorable, était cette fois contre nous. Et aucune question de personne, d'élection à un poste recherché n'attirait, comme en avril, les citoyens aux urnes... Non, vraiment, sans vouloir imiter l'optimisme de commande des partis politiques au lendemain d'une défaite, nous pouvons dire que, dans ces conditions-là, nous avons remporté une victoire morale ! La cause du suffrage, loin d'être en recul à Genève, a progressé : la votation du 26 juillet nous en a donné la preuve.

Nous avons dit en avril tout ce que cette première campagne nous avait appris comme éducation politique. La seconde campagne a complété la première. Les expériences faites nous ont servi de leçon. C'est ainsi que nous avons profité de la liberté d'affichage dans notre canton pour nous passer des services plutôt onéreux des agences et pour placarder nous-mêmes nos proclamations à la campagne. Grâce à la libéralité d'un membre de l'Association pour le Suffrage, qui a mis son auto et son chauffeur à notre disposition, nous avons pu, deux jours durant et avec l'aide de deux colleurs d'occasion, faire éclater sur toutes les granges de la campagne genevoise nos flamboyantes affiches jaunes ! Et cela a été non seulement un travail consciencieux exécuté à bon marché, mais aussi une excellente propagande : la somptueuse limousine d'où bondissaient sur les indications de l'une de nous des colleurs en blouse blanche faisant sensation dans tous les villages et les hameaux où elle s'arrêtait. Ah ! le merveilleux instrument d'action qu'auraient là nos Sociétés, si elles étaient assez riches ! Nous avons naturellement imprimé et distribué des bulletins de vote : un autre moyen d'action que nos coutumes démocratiques mettent entre nos mains, à nous femmes, en temps d'élection. Nous nous sommes efforcées d'obtenir des journaux des articles, ou de leur en faire passer, afin de secouer un peu l'opinion publique, distraite alors par le procès Caillaux. Parallèlement à la nôtre, une propagande intense était faite, par le parti socialiste d'abord, par les syndicats féminins ensuite, qui ont largement distribué dans les ateliers et dans les boîtes aux lettres une petite feuille volante adressée par les ouvrières aux ouvriers, à la rédaction et aux frais d'impression de laquelle nous avons contribué ; par un Comité spécial enfin qui s'était formé pour défendre les tribunaux de prud'hommes, visés à travers les prud'femmes par un certain nombre de juristes, comme l'avait maladroitement révélé une brochure publiée au lendemain de la votation d'avril... Si donc, à Genève-Ville, comme dans les faubourgs industriels, nous avons eu la majorité, nous savons qui nous devons très chaudement remercier d'un énergique appui et d'une participation sans défaillance au scrutin.

Et maintenant, la morale de cette longue histoire qui a duré quatre ans et demi ? et à laquelle la votation de juillet n'a mis qu'un point final « provisoire » ? Il serait prématûr de parler ici des espérances qu'ont fait naître les derniers résultats, des projets que nous commençons à caresser... Ce que nous pouvons

affirmer, c'est qu'ils se leurrent d'une douce illusion, ceux qui s'imaginent, par leur campagne contre les prud'femmes, avoir coupé à la racine la plus importante de nos revendications féministes. Ils nous retrouveront avant qu'il soit longtemps.

E. Gd.

IN MEMORIAM

M^{me} de Maday-Hentzelt

Tous les lecteurs du *Mouvement Féministe*, ayant connu la femme charmante et distinguée, qui vient d'être si cruellement enlevée à son cercle d'amis, s'associeront au chagrin très personnel que nous éprouvons en traçant ces lignes.

Nature sympathique et délicate, intellectuelle à l'esprit ouvert et compréhensif, féministe convaincue et ardente, femme d'intérieur sachant créer et égayer l'atmosphère de son foyer, professeur aux idées originales et neuves... M^{me} de Maday réunissait avec la plus parfaite bonne grâce ces qualités si diverses. Et ce qui faisait sa valeur, c'est qu'elle ne se bornait pas à exposer ses idées : elle les vivait. Il aurait été difficile, pour ne citer que cet exemple, de trouver une mère plus passionnément dévouée à sa fillette qu'elle le fut ; mais cela ne l'empêchait nullement de s'intéresser aux travaux de son mari, de poursuivre son professorat, de vivre sa propre vie intellectuelle... Et elle parlait avec indignation des romans de Colette Yver (*Princesses de Science, les Dames du Palais*), « ces dangereux romans anti-féministes sous « une apparence féministe » nous écrivait-elle, qui prétendent arbitrairement démontrer que la femme ne peut, en même temps, être épouse et mère et exercer une profession. Elle en avait même écrit une réfutation, sous forme de nouvelle, et toute sa vie était une autre réfutation, vivante celle-là, de cette thèse.

Originaire du sud de la Russie, M^{me} de Maday avait fait une partie de ses études à Genève, où elle s'était associée aux travaux de son mari, notamment dans les enquêtes qu'il fit et publia sur la question du travail à domicile. Plus tard, alors que M. de Maday était déjà nommé professeur à l'Université de Neuchâtel, sa femme était appelée à donner une série de conférences à l'Ecole des Sciences de l'Education. Mais son œuvre capitale fut son ouvrage, *l'Amour Maternel*, dont un fragment a déjà paru dans les *Archives de psychologie*. Sujet original et profond, traité tant au point de vue sociologique que psychologique, et dont elle parlait avec enthousiasme.

M^{me} de Maday a toujours été une amie fervente de notre cause et de notre journal, auquel elle s'intéressait vivement depuis sa fondation. Elle fut membre du Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin et, sauf erreur, de celui de l'Association neuchâteloise plus tard. Et tout dernièrement, déjà bien gravement malade, elle avait envoyé un rapport au Congrès de Rome.

Et maintenant, ce ménage si intimement uni et si réciproquement respectueux de sa liberté intellectuelle, le ménage féministe modèle, comme nous aimions à l'appeler... est brisé. A M. de Maday, au bébé d'une année qui ne saura jamais l'étenue de la perte qu'il vient de faire, nous ne pouvons répéter ici que notre très sympathique tristesse.

LA RÉDACTION

On trouvera, à la page 77, deux appels aux femmes d'une extrême importance, qui nous sont parvenus après que ce numéro ait été composé et mis en pages.